

APP « PLENITUDE ON THE ROAD » : TERMES ET CONDITIONS

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de contrat (les « **Conditions Générales** » ou le « **Contrat** ») régissent les termes et conditions des services (ci-après dénommés, collectivement, les « **Services** » et, individuellement, un « **Service** ») fournis par Plenitude On The Road S.r.l., numéro de TVA : 09957510960, dont le siège social est situé à Milan, Via Carlo Bo, n. 11, adresse électronique : ontheroad@pec.emob.eniplenitude.com, n° de téléphone : +39 0237929489 via l'application Plenitude On The Road (l'« **App** ») aux clients. Pour accéder aux Services et les utiliser, vous devrez saisir vos informations de facturation et un mode de paiement valide dans l'App, éventuellement également en vous inscrivant en tant que client du Service (le « **Client** » ou l'« **Utilisateur** ») selon les instructions fournies à l'article suivant intitulé « **Inscription et adhésion au Service** », sous réserve d'accepter les présentes Conditions Générales. Le Client reconnaît que les tarifs applicables pour l'utilisation des Services sont identifiés dans le document « *Annexe 1 : Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road* » (les « **Tarifs** ») annexé aux présentes Conditions Générales et partie intégrante et substantielle de celles-ci, accessible depuis le lien <https://www.eniplenitude.fr/mobilite-electrique/termes-et-conditions> suivant : Les Conditions Générales seront également applicables à tous nouveaux Services qui pourraient être fournis aux Clients à l'avenir, sous réserve de leur acceptation.

Plus d'informations sur le Service sont également disponibles sur le site web de **PLENITUDE** à l'adresse <https://www.eniplenitude.fr/mobilite-electrique>

1. OBJET DU CONTRAT

1.1 L'objet du présent Contrat consiste en la prestation par Plenitude On The Road des Services suivants via l'App :

a) la recharge du véhicule électrique dans des Stations de Recharge publiques (le « **Service de Recharge** ») appartenant à Plenitude On The Road (les « **Stations de Recharge Plenitude On The Road** ») et/ou à des opérateurs tiers (les « **Stations de Recharge de Tiers** », les Stations de Recharge **Plenitude On The Road** et les Stations de Recharge de Tiers étant ci-après dénommées collectivement les « **Stations de Recharge** »), compatibles avec le Service, auxquelles le Client peut accéder via l'App ou via la carte RFID associée ;

b) l'affichage sur une carte des Stations de Recharge, dédiées aux véhicules électriques compatibles avec le Service fourni par Plenitude On The Road ;

c) la définition des Stations de Recharge préférées par le Client ;

d) la réservation de la prise à une Station de Recharge pour une durée prédéfinie avant le déverrouillage et le démarrage du processus de recharge sur la Station de Recharge sélectionnée ;

e) le déverrouillage de la prise unique et le lancement du processus de charge sur la Station de Recharge sélectionnée, également à l'aide de la carte RFID associée au profil ;

f) la surveillance du processus de recharge des Stations de Recharge **Plenitude On The Road** et des Stations de Recharge de Tiers, le cas échéant ;

g) l'interruption du processus de recharge via le bouton prévu à cet effet sur l'App ou via la carte RFID associée au profil ;

h) la notification de la fin de la période de stationnement gratuit (période d'occupation de la Station de Recharge et de l'aire de stationnement associée qui court à partir du moment où le recours au Service de Recharge prend fin jusqu'au moment où la pénalité est appliquée, telle que définie à l'Article 5) après que le Client a indiqué qu'il souhaitait recevoir les notifications via l'App ;

i) l'achat d'une carte RFID et son association au profil ;

j) le paiement automatique des frais liés au Service, selon les modalités prédéfinies par le Client dans son profil ;

k) le stockage et l'affichage, dans une section dédiée, de l'historique des sessions de recharge et des factures reçues ;

l) la modification des données à caractère personnel et du mode de paiement associé au profil ;

m) l'association de plusieurs profils au même compte. Chaque profil sera caractérisé par un Tarif dédié et/ou un affichage dédié des Stations de Recharge auxquelles il pourra accéder. Plenitude On The Road identifiera ces profils en associant un code unique dans la section de création de profil de l'App ou du site web.

1.2 Plenitude On The Road se réserve le droit d'activer certains des Services même à un stade ultérieur à la signature du présent Contrat.

1.3 Le Client, pour chaque utilisation du Service et pendant toute la durée du Contrat, a l'obligation de respecter et d'observer les dispositions contenues dans les présentes Conditions Générales et dans les annexes y afférentes.

2. INSCRIPTION ET ADHÉSION AU SERVICE

2.1. L'accès au Service peut se faire :

i. suite à l'inscription spécifique du Client via l'App pour *smartphone* (les « **Utilisateurs Inscrits** »). En menant à bien la procédure d'inscription et en cliquant sur le bouton « Accepter », le Client déclare avoir lu attentivement et accepté expressément les présentes Conditions Générales, ses annexes et la politique de confidentialité. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Questions fréquentes » sur l'App et le site web de [PLENITUDE](#) ;

ii. sans inscription préalable sur l'App, en saisissant uniquement les données de facturation et le mode de paiement lors de la prestation du Service (les « **Utilisateurs Non Inscrits** »). Afin d'utiliser le Service, les présentes Conditions Générales, leurs annexes et la Politique de confidentialité doivent être acceptées. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Questions fréquentes » sur l'App et le site web de [PLÉNITUDE](#). Même pour ceux qui décident d'accéder aux Services sans inscription préalable sur l'App, les présentes Conditions Générales et, le cas échéant, le document « *Annexe 1 – Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road* » s'appliquent.

2.2. Les Clients qui souhaitent utiliser les Services sans s'inscrire peuvent, après avoir saisi les données nécessaires au paiement et à la facturation, utiliser uniquement les Services suivants :

a) recharger le véhicule électrique aux Stations de Recharge publiques compatibles avec le Service auquel le Client peut accéder via l'App,

exclusivement selon le Tarif paiement à l'acte telle que définie conformément à l'Article 3 de *l'Annexe 1 : Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road* ;

b) l'affichage sur une carte des Stations de Recharge, dédiées aux véhicules électriques compatibles avec le Service fourni par Plenitude On The Road ;

c) l'affichage de l'itinéraire pour parvenir à la Station de Recharge sélectionnée ;

d) le déverrouillage de la prise unique et le lancement du processus de recharge sur la Station de Recharge sélectionnée ;

e) la surveillance du processus de recharge des Stations de Recharge Plenitude On The Road et des Stations de Recharge de Tiers, le cas échéant ;

f) l'interruption du processus de recharge via le bouton prévu à cet effet sur l'App.

2.3. L'activation du Service de Recharge est toutefois subordonnée au résultat positif de la vérification par Plenitude On The Road du mode de paiement saisi lors de l'adhésion au Service. Pour les modes de paiement acceptés, voir l'Article 6.

2.4. L'adhésion au Service est autorisée exclusivement aux personnes âgées de plus de 18 ans et aux titulaires de numéro de TVA.

3. MODIFICATION DES SERVICES, DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET DES TARIFS

3.1. Plenitude On The Road se réserve le droit de mettre à jour, d'intégrer et/ou de modifier les Services et les présentes Conditions Générales (y compris l'Annexe 1 : *Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road*, voir l'Article 3.3) si certains motifs le justifient, notamment : (a) des raisons d'intérêt public et/ou de sécurité ; (b) des raisons liées à la bonne exécution des obligations législatives et/ou réglementaires ; (c) des raisons liées à des changements législatifs et/ou réglementaires ; (d) des raisons liées à la mise en œuvre de mises à jour et d'améliorations techniques des Services et de l'App, y compris toute mise à jour technique de l'App ; (e) des raisons liées à l'amélioration ou à la modification des Services ; (f) des raisons liées à la conception et à la création de nouveaux services par Plenitude On The Road ; (g) des raisons techniques, organisationnelles et/ou commerciales rendant nécessaires des modifications sans lesquelles Plenitude On The Road ne serait

pas en mesure de continuer à fournir les Services couverts par les présentes Conditions Générales ; (h) des raisons liées à l'évolution des conditions du marché et aux hypothèses économiques/commerciales prises comme référence pour définir les conditions de prestation des Services.

3.2. Les mises à jour des présentes Conditions Générales seront communiquées, avec un préavis de 14 (quatorze) jours (le « **Délai de Préavis** »), par communication directe au Client à l'adresse électronique fournie par celui-ci lors de l'inscription et/ou de l'adhésion au Service. Une fois le Délai de Préavis écoulé, sans rétractation du Client, les modifications seront considérées comme entrées en vigueur et seront publiées sur le site <https://www.eniplenitude.fr/mobilite-electrique> et par communication dans l'App.

3.3. Pour les modifications et mises à jour des Tarifs, veuillez consulter les informations figurant dans le document « Annexe 1 : Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road ».

3.4. En cas d'intégration, de mise à jour et/ou de modification des présentes Conditions Générales, y compris les modifications de Tarifs, le Client aura le droit de se retirer des présentes Conditions Générales, comme plus amplement détaillé à l'Article 4 suivant et dans le respect du Délai de Préavis.

3.5. Il est entendu que, si le Client se rétracte suite à la modification/l'intégration/la mise à jour des présentes Conditions Générales ou des Tarifs, il aura le droit de continuer à utiliser les Services jusqu'à ce que Plenitude On The Road procède à la suppression du compte, conformément à l'Article 4 ci-dessous.

3.6. Le Client reconnaît et accepte que les modifications, ajouts et/ou mises à jour des présentes Conditions Générales seront réputés expressément acceptés par le Client, si ce dernier ne se retire pas des présentes Conditions Générales avant l'expiration du Délai de Préavis, c'est-à-dire dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de réception de la communication envoyée par Plenitude On The Road visée à l'Article 3.2 ci-dessus.

4. DURÉE, RÉVISION, RETRAIT, RÉSILIATION

4.1. Le présent Contrat est conclu au moment où il est accepté par le Client et a une durée indéterminée.

4.2. Le Client, suite à son inscription ou à son adhésion, peut dans tous les cas exercer son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de son adhésion au présent Contrat (le « **Délai de Rétractation** »).

4.3. Suite à votre consentement exprès et à votre reconnaissance, le Client consommateur qui a l'intention de commencer à utiliser les Services pendant le Délai de Rétractation sera tenu de payer les Services déjà fournis, comme indiqué dans le document « *Annexe 1 : Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road* ».

4.4. Si le Client achète une Carte prépayée « Card » (telle que définie ci-dessous à l'Article 6.4 à 6.8) et exerce son droit de rétractation dans le Délai de Rétractation à compter de l'achat, Plenitude On The Road remboursera le montant payé pour l'achat de la Carte prépayée « Card », à condition qu'elle n'ait pas été utilisée entre-temps (en tout ou en partie). Le Client ne sera pas remboursé s'il exerce son droit de rétractation après le Délai de Rétractation.

4.5. Si le Client achète une carte RFID « Plenitude On The Road » (telle que définie ci-dessous à l'Article 6.10) et exerce son droit de rétractation dans le Délai de Rétractation à compter de l'achat, Plenitude On The Road désactivera la carte RFID « Plenitude On The Road » et remboursera la somme versée au titre de son achat dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la date de la demande. À compter de la date de désactivation de la carte RFID « Plenitude On The Road », le Client ne pourra plus l'utiliser pour payer les Services, mais pourra continuer à utiliser les Services en utilisant les autres modes de paiement prévus à l'Article 6.

4.6. Le Client peut exercer son droit de rétractation en envoyant à l'adresse électronique support@service.emob.eniplenitude.com une communication claire selon laquelle il a l'intention d'exercer son droit de rétractation. Le Client recevra un retour sur le traitement de son « changement d'avis » par e-mail. Sauf demande expresse du Client, son compte ne sera pas supprimé.

4.7. Sans préjudice des dispositions des articles précédents, le Client peut se retirer du présent Contrat à tout moment en cliquant sur le bouton prévu à cet effet dans l'App, intitulé « Supprimer le compte » dans la page « Données du compte » et, s'il n'y parvient pas, en envoyant une demande explicite à cet effet à l'adresse électronique support@service.emob.eniplenitude.com. À la suite d'une telle demande, Plenitude On The Road supprimera le compte dans les 10 (dix) jours suivant la réception de la demande de rétractation du Client. Dans ce cas, le Client se verra facturer les frais relatifs aux Services utilisés jusqu'à la désactivation du compte.

4.8. En cas de rétractation par un Client disposant d'une Carte prépayée « Card » encore créditée ou non encore expirée, la rétractation exercée sera effective à compter du jour suivant l'expiration prévue de la Carte prépayée « Card ».

Plenitude On The Road désactivera le compte dans les 10 (dix) jours suivant l'expiration. Dans ce cas, le Client se verra facturer les frais relatifs aux Services utilisés jusqu'à la désactivation du compte avec application du Tarif en vigueur au moment du recours aux Services. Toutefois, si le Client souhaite résilier immédiatement son compte, quelle que soit la date d'expiration de la Carte prépayée « Card », il doit l'indiquer explicitement dans son e-mail de rétractation à l'adresse support@service.emob.eniplenitude.com.

4.9. La rétractation par le Client, ou la résiliation du présent Contrat, entraîne la déchéance du statut de Client avec la désactivation correspondante du compte et la dissolution automatique du Contrat et de toute relation consécutive liée au Service.

4.10. Plenitude On The Road aura le droit de résilier le présent Contrat avec effet immédiat conformément à l'Article 1456 du Code civil italien dans les cas suivants :

i. le Client n'honore pas ses obligations de paiement ; ou

ii. le Client utilise le Service en violation des présentes Conditions Générales et/ou en violation des lois et règlements applicables et/ou à des fins illicites et, notamment, en violation des articles suivants : Article 6 ; Article 9 ; Article 11 ; Article 13.

4.11. Sans préjudice des dispositions de l'Article 4.8. ci-dessus, Plenitude On The Road aura le droit de résilier le présent Contrat conformément à l'Article 1454 du Code civil italien, moyennant une mise en demeure de se conformer dans un délai minimum de 15 jours.

4.12. Plenitude On The Road aura toutefois le droit de suspendre le Service, après en avoir informé le Client, en cas de non-paiement ou de paiement partiel du montant dû, même pour une seule facture émise et non payée. **Le Service et la facturation seront réactivés dès le règlement de toutes les factures impayées.**

5. UTILISATION DU SERVICE ET TARIF DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

5.1. L'inscription à l'App Plenitude On The Road par le Client et/ou l'utilisation qu'il en fait sont gratuites.

5.2. L'utilisation des Services par le Client nécessite le paiement d'une redevance pour le Service de Recharge selon les Tarifs choisis par le Client. Les conditions économiques des différents Tarifs proposés au Client sont mieux décrites dans le document intitulé « *Annexe 1 – Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road* », joint au présent Contrat et accessible depuis le lien suivant :

<https://www.eniplenitude.fr/mobilite-electrique/termes-et-conditions#tarif>

5.3. Le Client ne peut pas occuper les Stations de Recharge Plenitude On The Road et l'aire de stationnement associée pendant une durée supérieure à celle indiquée dans l'App comme « stationnement gratuit », après quoi le Client se verra facturer le tarif de stationnement supplémentaire. La période de « stationnement gratuit » commence lorsque l'alimentation en énergie de la Station de Recharge se termine et dure 60 minutes. Dans le cas des Stations de Recharge Quick d'une puissance souscrite jusqu'à 22 kW uniquement, le tarif de stationnement supplémentaire pour dépassement de la période de « stationnement gratuit » ne s'applique pas pendant la nuit, c'est-à-dire de 23h à 7h.

5.4. À l'issue de la période de « stationnement gratuit », le temps d'occupation de la Station de Recharge Plenitude On The Road justifiant l'application du tarif de stationnement supplémentaire court à compter de la fin de la période de « stationnement gratuit » telle que définie *ci-dessus* conformément à l'Article 5.3. jusqu'à ce que le connecteur soit retiré de la Station de Recharge utilisée.

5.5. Le tarif de stationnement supplémentaire appliqué au Client pour les Stations de Recharge Plenitude On The Road est calculé en appliquant un montant fixe pour chaque minute d'occupation de la Station de Recharge et de l'aire de stationnement correspondante. Les frais fixes varient en fonction du type de prise utilisée et sont indiqués ci-dessous :

Quick (CA jusqu'à 22 kW)	0,12 €/min
Fast (CC jusqu'à 99 kW)	0,20 €/min
Fast+ (CC jusqu'à 149 kW)	0,30 €/min
Ultrafast (CC supérieur à 150 kW)	0,30 €/min

5.6. Plenitude On The Road se réserve le droit d'appliquer le tarif de stationnement supplémentaire décrit ci-dessus même en cas de recharge

effectuée avec une puissance souscrite inférieure au Niveau de Puissance Minimal tel que décrit à l'Article 11.

5.7. L'heure de début de la recharge est visible en temps réel sur l'App, sur l'écran de recharge en cours et, à la fin de la session de recharge, également dans la section « Activité - Historique ».

5.8. Le non-paiement du tarif de stationnement supplémentaire peut entraîner la suspension et/ou la résiliation du Contrat conformément à l'Article 4 et les sommes correspondantes seront recouvrées par Plenitude On The Road conformément à la loi.

5.9. En ce qui concerne les Stations de Recharge de Tiers, les conditions et les montants prévus pour l'application du tarif de stationnement supplémentaire ou des pénalités pour occupation des aires de stationnement correspondantes au-delà des délais sont définis par les opérateurs propriétaires de la Station de Recharge.

6. FACTURATION ET PAIEMENTS

6.1. La facture indique les frais et/ou les éventuels crédits, en précisant les Services associés utilisés. La facture est émise au format numérique et est envoyée à l'adresse électronique indiquée sur le profil de facturation et archivée dans la section « Historique des factures » de l'App. Le paiement peut être effectué, via l'App, à l'aide des modes de paiement éligibles indiqués ci-dessous et dans la section « Paiements » de l'App. Le montant dû par le Client à Plenitude On The Road sera débité une fois le Service exécuté. La facture indiquera les frais et/ou les crédits éventuels, en précisant les Services associés utilisés.

6.2. La fréquence de facturation varie en fonction du Tarif sélectionné par le Client, comme mieux décrit dans le document « *Annexe 1 – Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road* », joint au présent Contrat.

6.3. Le mode de paiement est spécifique à chaque profil lié au compte et est associé au profil de facturation tel que rempli par l'Utilisateur. Pour tous les Clients, le mode de paiement associé à leur profil de facturation lors de leur inscription au Service est considéré comme le mode de paiement par défaut au titre du Service.

6.4. Les modes de paiement acceptés sont les suivants :

- Carte de crédit ou de débit fonctionnant sur les circuits VISA, MASTERCARD, VPAY et MAESTRO. Le prestataire de services de paiement est Nexi ;
- **Carte prépayée « Card »** : outil fourni par Plenitude On The Road contenant un montant prédéterminé qui permet de créditer la somme d'argent sur le « **Portefeuille** » présent dans l'App. Le crédit peut être utilisé dans les 6 mois à compter de la date d'achat pour utiliser le Service de Recharge électrique (tel que défini dans le document « *Annexe 1 – Tarifs pour l'utilisation des Services via l'App Plenitude On The Road* ») exclusivement dans les Stations de Recharge (de Plenitude On The Road ou de tiers avec lesquels Plenitude On The Road a, le cas échéant, conclu un accord d'interopérabilité) présentes sur le territoire italien et en République de Saint-Marin ;

6.5. La Carte prépayée « Card » peut être achetée exclusivement par les Utilisateurs Inscrits qui ont choisi l'Italie ou la République de Saint-Marin comme pays principal de recharge dans l'App. Les Utilisateurs Inscrits pourront choisir entre différentes Cartes prépayées « Card » :

	CARD 50	CARD 100	CARD 150
Coût	50	100	150
Valeur réelle	53	110	170

6.6. Vous pouvez acheter la « Card » directement dans l'App à l'aide d'une carte de crédit. Une fois la « Card » achetée, elle peut être utilisée en sélectionnant le Portefeuille dans la section dédiée comme mode de paiement. Le délai de 6 mois sera précisé dans l'App au moment de l'achat.

6.7. Des Cartes prépayées d'autres valeurs et avec des échéances différentes, fournies par Plenitude On The Road ou par des tiers directement au Client, pourraient également être disponibles.

6.8. Une fois expiré le délai de 6 mois pendant lequel la « Card » doit être utilisée (correspondant à la date d'expiration indiquée dans l'App), le crédit résiduel et

non utilisé dans le Portefeuille sera remis à zéro, ne sera plus utilisable et ne sera pas restitué. Il est possible d'acheter des « Card » supplémentaires même si le crédit relatif à la première achetée n'est pas encore expiré. En cas de présence simultanée de plusieurs « Card », le système de paiement de l'App utilisera en priorité le crédit de la « Card » dont la date d'expiration est la plus proche.

6.9. Si le paiement du Service n'aboutit pas, Plenitude On The Road informera le Client du défaut de paiement et suspendra le Service jusqu'au règlement de la somme due. Si le montant impayé est imputable à des problèmes de réseau, Plenitude On The Road effectuera jusqu'à 4 nouvelles tentatives de débit du même mode de paiement.

6.10. La carte RFID « Plenitude On The Road » est un moyen de démarrer/d'arrêter le Service de Recharge et permet au Client de démarrer et de terminer la recharge en suivant le Tarif du profil auquel elle a été associée. Les mêmes modes de paiement que ceux de l'App, tels que décrits à l'Article 4, sont associés à la carte RFID.

La carte RFID ne peut être achetée que par les Utilisateurs Inscrits au prix indiqué dans la section correspondante de l'App : pour procéder à l'achat, l'Utilisateur Inscrit doit avoir saisi ses informations de facturation et un mode de paiement valide dans l'App. Pour être activée et utilisée, la carte RFID doit être associée à un profil Client via l'App : si le Client ne dispose pas d'un mode de paiement valide dans l'App (également en raison de l'expiration de la carte de débit/crédit associée au profil de facturation), il ne pourra pas utiliser la carte RFID.

6.11. À compter du 5 juin 2025, pour utiliser le Service de Recharge, une préautorisation d'un montant égal à un maximum de 100 euros pourra être requise sur la carte de crédit ou prépayée saisie par le Client dans l'App. À l'issue du rechargement, tout montant préautorisé excédant le coût du Service sera débloqué selon les délais fixés par les établissements bancaires.

7. COUPON DE RÉDUCTION

7.1. Le Client peut bénéficier de programmes de remises spécifiques proposés par Plenitude On The Road, ou par des sociétés du Groupe Eni, ou des partenaires de celles-ci ou de tiers, par exemple via l'attribution de coupons/bons, l'activation d'une promotion particulière ou l'utilisation de cartes cadeaux. Les services de remise sont mieux décrits dans les termes et conditions particulières relatives à la promotion concernée.

8. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

8.1. Dans la mesure maximale prévue par la loi applicable, à l'exception des cas de dol ou de faute grave de Plenitude On The Road, ou en cas de décès ou de blessures physiques causés par une action ou une omission de Plenitude On The Road, cette dernière ne sera pas responsable des dommages directs ou indirects de quelque nature que ce soit que le Client ou le tiers pourrait subir de quelque manière que ce soit en raison du Service, qui ne sont pas imputables à Plenitude On The Road, ou à des modifications des modalités, horaires et/ou conditions de prestation du Service, ainsi qu'à la suspension, l'interruption ou, en tout état de cause, l'indisponibilité du Service lui-même en raison de véhicules, d'équipements technologiques, de systèmes informatiques de télécommunications et, quoi qu'il en soit, de toute cause imputable à des tiers.

8.2. En ce qui concerne l'affichage sur la carte des Stations de Recharge de Tiers, Plenitude On The Road ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de l'identification géographique inexacte des Stations de Recharge de Tiers, ni des dommages directs ou indirects résultant de leur utilisation, qui restent sous la responsabilité exclusive du fournisseur tiers.

8.3. En outre, Plenitude On The Road décline toute responsabilité quant à toute inexécution totale ou partielle des obligations souscrites en raison d'un cas de force majeure tel que, à titre d'exemple et sans s'y limiter : actes de l'État et de l'administration publique, actes de l'autorité publique, restrictions légales, incendies, inondations, explosions, mobilisations, émeutes, grèves, perturbations au travail, pénurie d'électricité, interruption des lignes téléphoniques, pénurie de combustibles et autres.

8.4. Le Client, dans tous les cas, dans la mesure maximale prévue par la loi applicable, exonère expressément Plenitude On The Road de toute responsabilité, sauf en cas de dommages corporels, au titre de tout dommage de toute nature subi par le Client lui-même et/ou par des tiers en lien avec l'exécution du Contrat, ne résultant pas d'une fraude ou d'une négligence grave de Plenitude On The Road, mais imputable à une fraude ou à une négligence grave du Client.

8.5. Plenitude On The Road ou les Clients peuvent fournir des liens vers d'autres sites ou d'autres ressources sur Internet. Le Client reconnaît que Plenitude On The Road ne peut être tenue responsable en aucune manière du fonctionnement des sites ou ressources externes. Plenitude On The Road n'est pas tenue de surveiller et ne surveille pas le contenu de ces sites et n'assume aucune responsabilité quant au contenu et/ou aux supports y compris les supports publicitaires, apparaissant sur ces sites ou ressources externes ou quant aux produits ou services qui y sont proposés. De tels produits ou services ne peuvent en aucun cas être considérés comme sponsorisés, partagés ou

soutenus par Plenitude On The Road et par conséquent le Client assume l'entière responsabilité de tout achat desdits produits ou services effectué.

9. INTERDICTION DE REVENTE OU D'UTILISATION COMMERCIALE DES SERVICES

9.1. Le droit du Client d'utiliser les Services est nominatif et incessible. Il est interdit au Client de revendre ou de faire toute autre utilisation commerciale des Services sans le consentement écrit de Plenitude On The Road.

10. INDEMNISATION

10.1. Le Client s'engage à utiliser les Services exclusivement à des fins licites et celles permises par les dispositions légales applicables en vigueur, par les usages et les pratiques, par les règles de diligence, en tout état de cause sans porter atteinte aux droits de quelque tiers que ce soit, et en accordant une attention particulière à la réglementation sur la protection des données, aux lois sur la protection de la propriété intellectuelle et industrielle et à la réglementation sur les télécommunications. Le Client assume la responsabilité pleine et exclusive du contenu des messages et textes envoyés par ses soins ou en son nom à des tiers via les Services, reconnaissant qu'il en est seul responsable et dégageant Plenitude On The Road, ainsi que les entités qui lui sont liées, ou qui la contrôlent ou sont contrôlées par elle, ses représentants, ses employés, ainsi que tout partenaire de Plenitude On The Road, de toute demande de dommages-intérêts ou de recours en découlant, et remboursera également Plenitude On The Road au titre de tous les frais (y compris les honoraires d'avocats) résultant de réclamations ou d'actions portées par des tiers à son encontre au titre de dommages causés par le Client ou par des personnes autorisées par le Client à accéder aux Services.

10.2. En ce qui concerne ce qui précède, le Client s'engage à communiquer immédiatement à Plenitude On The Road à l'adresse électronique support@service.emob.eniplenitude.com toute utilisation non autorisée de son compte par des tiers ou toute autre violation de la sécurité dont il aurait connaissance, s'engageant dès à présent à indemniser et à dégagez Plenitude On The Road de toute responsabilité en cas de demande, y compris de

demande de dommages et intérêts, proposée et/ou résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de l'abus susmentionné(e) par quiconque.

11. NIVEAU D'ÉNERGIE DISPONIBLE EN FONCTION DE LA PUISSANCE

11.1. Le niveau de puissance instantanée disponible à partir d'un seul point de recharge peut atteindre un maximum équivalent à la valeur kW indiquée sur l'App (le « **Niveau de Puissance Maximal** »).

11.2. Pour utiliser correctement le Service de Recharge, le Client doit définir un seuil minimum de puissance instantanée pouvant être absorbée par le véhicule d'au moins 1 kW (le « **Niveau de Puissance Minimal** »). Plenitude On The Road se réserve le droit de résilier les présentes Conditions Générales, comme mieux détaillé à l'Article 4.10 précédent et d'appliquer le tarif de stationnement supplémentaire visé à l'Article 5 dans le cas de recharges effectuées avec une puissance souscrite inférieure au Niveau de Puissance Minimal.

11.3. Le Niveau de Puissance Maximal indiqué sur l'App peut ne pas être réellement disponible pour des raisons techniques telles que, à titre d'exemple et sans s'y limiter, la congestion du réseau ou d'autres causes techniques liées au véhicule, à l'état de la batterie, à l'infrastructure de recharge ou à la connexion réseau.

11.4. Il est entendu que Plenitude On The Road ne sera en aucun cas tenue responsable des puissances de sortie inférieures au Niveau de Puissance Maximal, même si cela est indiqué ou estimé sur l'App.

12. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

12.1. Aux fins de la prestation et de l'utilisation des Services, Plenitude On The Road traitera les données à caractère personnel des Clients conformément à la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, y compris le Règlement (UE) 2016/679 (le « **RGPD** ») et conformément à la Politique de confidentialité disponible dans la section correspondante de l'App. Le traitement des données à caractère personnel des Clients se fera selon ce qui est indiqué dans les informations sur le traitement des données à caractère personnel fournies conformément à l'Article 13 du RGPD.

13. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

13.1. Le Client reconnaît expressément que tous les droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle, y compris, à titre d'exemple et sans s'y limiter, le savoir-faire, le code source, les logiciels, le matériel informatique, les projets, les applications, les brevets, les secrets industriels, les formules, les algorithmes, les dessins, les bases de données, les marques, les modèles et autres, relatifs aux Services, à l'App, au site web de [PLENITUDE](#), aux données et autres éléments provenant de Plenitude On The Road ou autrement mis à la disposition du Client par Plenitude On The Road conformément au présent Contrat sont et restent la propriété exclusive de Plenitude On The Road et des entités dont elle est le licencié légitime.

13.2. Il est expressément interdit au Client de reproduire, copier, modifier, vendre, céder, concéder sous licence, concéder, transférer à des tiers et/ou créer des œuvres dérivées à partir de tout droit de propriété intellectuelle et/ou industrielle de Plenitude On The Road, ni de permettre à des tiers de le faire par l'intermédiaire du Client ou de son appareil électronique et de son compte Plenitude On The Road. Enfin, le Client reconnaît que tous les contenus (par exemple, logiciels, images, graphiques, photographies, musique, son, vidéo, textes, données, etc.) de correspondance promotionnelle pouvant survenir entre le Client et des tiers qui font la publicité de leurs produits via le service « web mail » sont protégés par la législation en vigueur en matière de droits d'auteur, de marques, de marques du Service, de brevets ou d'autres droits et lois en matière de propriété. Certaines sections de l'App mettent en œuvre les services de cartographie Google Maps, notamment les interfaces de programmation d'applications (API) Google Maps. L'utilisation de Google Maps par le Client est soumise aux termes et conditions des services fournis par Google Maps. La section « Explorer » de l'App est mise en œuvre via les services de cartographie Mapbox, y compris les interfaces de programmation d'applications (API). L'utilisation de Mapbox par le Client est soumise aux termes et conditions d'utilisation des services fournies par Mapbox.

14. DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

14.1. Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi italienne en vigueur. L'application aux Clients qui sont également des consommateurs au sens du Code de la consommation, tel que défini ci-dessous, qui n'ont pas leur résidence habituelle en Italie, des dispositions éventuellement plus favorables et impératives prévues par la loi du pays dans lequel ils ont leur résidence habituelle, est réservée.

14.2. Conformément à la réglementation en vigueur (Décret législatif n° 206/2005 et ses modifications et compléments ultérieurs – le « **Code de la consommation** »), dans le cas d'un Client qui est également consommateur au sens du Code de la consommation, pour tout litige relatif à l'application, l'exécution et l'interprétation du présent Contrat, le tribunal du lieu où le Client réside ou a élu domicile sera compétent. Pour tous les autres cas, le Tribunal de Milan sera compétent.

15. RÈGLEMENT ALTERNATIF DES LITIGES

15.1. Plenitude On The Road informe le Client qui est également consommateur au sens du Code de la consommation que, dans le cas où il aurait déposé une réclamation auprès de Plenitude On The Road, à la suite de laquelle, cependant, il n'aurait pas été possible de résoudre le litige survenu, il pourra déléguer le règlement du litige à l'amiable par voie de conciliation à RisolviOnline, un service indépendant et institutionnel fourni par la Chambre d'arbitrage de la Chambre de commerce de Milan. Pour plus d'informations sur la réglementation RisolviOnline ou pour envoyer une demande de conciliation, le Client qui est également consommateur au sens du Code de la consommation peut consulter le site risolvionline.com.

15.2. En alternative aux dispositions de l'Article 15.1. qui précède, Plenitude On The Road informe par ailleurs le Client qui est également consommateur au sens du Code de la consommation qu'une plateforme européenne de résolution en ligne des litiges de consommation a été mise en place (intitulée plateforme ODR). La plateforme ODR est accessible à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Grâce à la plateforme ODR, le Client qui est également consommateur au sens du Code de la consommation pourra consulter la liste des organismes de règlement extrajudiciaire des litiges, retrouver le lien vers le site web de chacun d'eux et entamer une procédure de résolution en ligne des litiges dans laquelle il est impliqué. L'adresse électronique Plenitude On The Road à indiquer sur la plateforme ODR est la suivante : ontheroad@pec.emob.eniplenitude.com.

15.3. Le Client qui est également consommateur au sens du Code de la consommation et qui réside dans un État membre de l'Union européenne autre que l'Italie, peut également accéder, pour tout litige relatif à l'application, à l'exécution et à l'interprétation des présentes Conditions Générales, à la procédure européenne instituée pour les litiges de faible importance, par le Règlement (CE) n° 861/2007 du Conseil, du 11 juillet 2007.

15.4. Les droits des Clients qui sont également des consommateurs au sens du Code de la consommation de saisir le tribunal ordinaire compétent pour tout litige découlant des présentes Conditions Générales, quel que soit le résultat de la procédure de règlement extrajudiciaire, ainsi que, si les conditions sont remplies, de promouvoir un règlement extrajudiciaire des litiges, le cas échéant, en recourant aux procédures visées à la Partie V, Titre II-bis du Code de la consommation, intitulée « **Règlement extrajudiciaire des litiges** ».

16. ASSISTANCE ET RÉCLAMATIONS

16.1. Vous pouvez demander des informations, envoyer des communications ou transmettre des plaintes à Plenitude On The Road des manières suivantes :

- i. via l'App, en accédant à la section suivante Service client ;
- ii. en envoyant un e-mail à support@service.emob.eniplenitude.com;
- iii. en composant le numéro de téléphone suivant, actif 24h/24 : +39 0230329064

16.2. Plenitude On The Road répondra aux réclamations par e-mail dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de la réclamation.

17. CLAUSES DIVERSES

17.1. Les parties déclarent expressément accepter le contenu des Articles 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 14 et 15.

ANNEXE 1 : TARIFS POUR L'UTILISATION DES SERVICES VIA L'APP PLENITUDE ON THE ROAD

Le présent document, joint aux Conditions Générales qui régissent l'utilisation des Services fournis à ses Clients par Plenitude On The Road S.r.l. via l'App, décrit et régit les différents tarifs (les « **Tarifs** ») liés à l'utilisation du Service de Recharge de véhicules électriques (le « **Service de Recharge** ») dans les Stations de Recharge publiques appartenant à Plenitude On The Road (les « **Stations de Recharge Plenitude On The Road** ») ou à des opérateurs tiers compatibles (les « **Stations de Recharge de Tiers** », es Stations de Recharge **Plenitude On The Road** et les Stations de Recharge de Tiers étant ci-après dénommées collectivement les « **Stations de Recharge** »), auquel le Client peut accéder via l'App ou via la carte RFID associée.

1. DÉFINITIONS

1.1. Dans le présent document, les mots et expressions commençant par une majuscule, sauf définition contraire, auront la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales dont le présent document représente une Annexe et constitue une partie intégrante et importante.

2. TARIFS POUR L'UTILISATION DU SERVICE DE RECHARGE

2.1. L'utilisation du Service de Recharge nécessite le paiement d'une redevance en fonction du Tarif choisi par le Client. Cette redevance est forfaitaire et

comprend tous les frais liés à l'utilisation du Service par le Client ainsi que toutes taxes pour lesquelles la législation applicable prévoit un droit de recours.

3. TARIF À LA RECHARGE

3.1. Le tarif à la recharge correspond au prix en € (ou autre devise)/kWh qui est appliqué au Client pour l'utilisation du Service de Recharge aux Stations de Recharge (le « **Tarif à la recharge** »).

3.2. Le montant appliqué au Client au titre de l'utilisation du Service de Recharge est calculé en multipliant le kWh fourni par le Tarif à la recharge affiché dans l'App en lien avec la Station de Recharge choisie par le Client. Le Tarif à la recharge peut différer en fonction du type de prise choisie par le Client parmi les différentes options disponibles, à savoir Quick (CA), Fast (CC), Fast+ (CC) et Ultrafast (CC) et par l'opérateur du Service de Recharge dans le cas de Stations de Recharge de Tiers.

3.3. Le Tarif à la recharge appliqué au titre de l'utilisation du Service de Recharge peut être différent en fonction de la Station de Recharge choisie par le Client parmi celles disponibles dans l'App. En ce sens, il est précisé que le montant des Tarifs à la recharge appliqués au titre de l'utilisation du Service de Recharge aux Stations de Recharge de Tiers est dans tous les cas défini par Plenitude On The Road : ce montant pourrait être différent **i)** du Tarif à la recharge appliqué au titre de l'utilisation du Service de Recharge aux Stations de Recharge Plenitude On The Road ; et **ii)** des tarifs appliqués par d'autres opérateurs pour les recharges effectuées sur leurs propres Stations de Recharge.

4. Modifications des Tarifs

4.1 Plenitude On The Road se réserve le droit de mettre à jour, d'intégrer et/ou de modifier ce document si certains motifs le justifient, notamment : (a) des raisons d'intérêt public et/ou de sécurité ; (b) des raisons liées à la bonne exécution des obligations législatives et/ou réglementaires ; (c) des raisons liées à des changements législatifs et/ou réglementaires ; (d) les raisons liées à la mise en œuvre de mises à jour et d'améliorations techniques des Services et de l'App, y compris toute mise à jour technique de l'App ; (e) des raisons liées à l'amélioration ou à la modification des Services ; (f) les raisons liées à la conception et à la création de nouveaux services par Plenitude On The Road ; (g) des raisons techniques, organisationnelles et/ou commerciales rendant nécessaires des modifications sans lesquelles Plenitude On The Road ne serait pas en mesure de continuer à fournir les Services couverts par les présentes Conditions Générales ; (h) les raisons liées à l'évolution des conditions du marché

et aux hypothèses économiques/commerciales prises comme référence pour définir les conditions de prestation des Services de recharge.

4.2 Les mises à jour de ce document seront communiquées, avec un préavis de 14 (quatorze) jours (le « **Délai de Préavis** »), au moyen d'une publication sur le site <https://www.eniplenitude.fr/mobilite-electrique/termes-et-conditions>, au moyen d'une communication dans l'App, et au moyen d'une communication directe au Client à l'adresse électronique communiquée par celui-ci lors de l'inscription et/ou de l'adhésion au Service.

5. FRÉQUENCE DE LA FACTURATION

5.1. Pour les recharges effectuées en appliquant le Tarif PAIEMENT À L'ACTE, la facture est émise et envoyée au Client à la fin de chaque session de recharge et comprend les frais dus au titre de l'utilisation du Service de Recharge et les éventuels frais supplémentaires dus pour le paiement des pénalités appliquées conformément à l'Article 5.5 des Conditions Générales du Contrat.

5.2. Le mode de paiement est spécifique à chaque profil lié au compte. Pour tous les Clients, le mode de paiement associé à leur compte lors de leur inscription au Service ou, dans tous les cas, celui indiqué dans le profil du Client est le mode de paiement normal du Service. Voir l'Article 6.4 des Conditions Générales pour plus de détails.

5.3. Les détails des Tarifs seront disponibles dans la section correspondante de l'App et dans ce dernier, le Client pourra modifier, pour chaque profil connecté au compte, le Tarif sans aucun frais ni engagement.